



ASSOCIATION SPORTIVE MEUDONNAISE

CLUB OMNISPORTS MUNICIPAL

Siège Social : Bureau de l'A.S.M. Stade de Trivaux - 8, avenue de Trivaux - 92190 MEUDON
☎ 01.45.07.93.50 - Fax 01.46.23.92.72

Internet : www.asmeudon.asso.fr - Email : asmeudon@wanadoo.fr
Agrément Ministériel 92/S/219

Procès-verbal de l'AG de l'ASM du 16/01/2018

Claude MURET : En préambule à cette assemblée générale, et, puisqu'il en est encore temps, je présente à toutes et à tous ici réunis mes vœux sincères d'une bonne année 2018.

Je tiens à remercier tout particulièrement

- M. Denis Larghero, Maire de Meudon
- M. Georges Koch, Premier Maire adjoint, qui, durant près de quinze années, a « supporté » le sport à Meudon
- Mme Francine Lucchini, maire adjoint récemment déléguée au sport.
- Les membres du conseil municipal, le représentant au sein de nos instances sportives, Mme Saïda Belaïd (absente), M. Fabrice Billard et M. Fabien Pawelec (en retard).
- Mme Frédérique Vidal, directrice du service des sports, et son collaborateur, M. Houari Terbèche
- M. Nicolas Catel, du cabinet Calisséo, notre Commissaire aux comptes, qui devait assister à notre AG a eu un empêchement de dernière minute, mais qui nous a, en revanche, transmis, en bonne et due forme et en temps opportun, tous les documents nécessaires.

Au-delà de ces remerciements officiels, je veux surtout remercier l'ensemble des bénévoles présents ce soir pour l'énorme travail qu'ils fournissent tout au long de l'année sur leur temps de loisir. L'AS Meudonnaise, comme toutes les associations se référant à la loi 1901, fonctionne avec une gestion indépendante, grâce aux bénévoles qui l'animent et méritent pour cela considération et reconnaissance. Club municipal : elle a des liens privilégiés avec la municipalité, ce qui entraîne une collaboration, des avantages et des obligations de bonne gestion. Pour autant, le fait de subventionner l'association à hauteur de 27% de son budget n'autorise pas légalement la municipalité à s'immiscer dans l'organisation de notre association. Je tenais à le préciser, rappelant qu'il en fût toujours ainsi dans le long passé de notre association.

Le président est le seul responsable juridique, il est la seule personne habilitée à signer tous les documents officiels :

- Demande de subvention
- Contrat de travail
- Contrat de partenariat
- Tout autre acte ayant des incidences financières ou juridiques importantes

Il doit, en outre, s'assurer que tous les membres de l'association respectent les lois civiles et les statuts de l'association, tout particulièrement :

- L'interdiction de toute discussion d'ordre politique ou religieux
- L'interdiction d'engager financièrement l'association, notamment dans des actions commerciales ou à but lucratif.

Je tenais à apporter aujourd'hui ces quelques précisions sur notre fonctionnement, car actuellement l'amorce de certaines dérives inquiète le bureau directeur. Pierre travaille actuellement sur l'élaboration d'un document complet sur l'organisation de l'ASM.

Maintenant, évoquons l'aspect primordial de votre investissement, à savoir votre action auprès des meudonnais.

Aujourd'hui, tandis que le sport amateur se professionnalise et que le loisir est devenu mode de vie, nous sommes encore nombreux à donner, bénévolement, de notre temps dans les différentes sections de l'ASM pour apporter notre passion à une nouvelle génération qui, je l'espère, œuvrera à son tour pour le bien de notre association.

Force est de reconnaître et d'admettre que le sport est l'un des derniers remparts contre les maux de notre société. Où aujourd'hui apprend-on le respect de l'adversaire, de l'éducateur, de l'arbitre, si ce n'est sur un terrain de sport ? Le combat sportif est l'un des seuls et derniers combats qui vaille la peine, face à tant de combats qui génèrent la haine et la vengeance.

Pour une municipalité, investir dans le sport, c'est investir dans la sécurité, la paix sociale et la santé. Vous voyez tous arriver dans vos sections des jeunes déstructurés qui, parfois, sont inscrits à l'ASM par leurs parents en désespoir de cause. Ces parents vous obligent à un travail qui ne devrait pas être le vôtre, mais que, pourtant, vous assumez.

Ce travail, qui contribue à la tranquillité de la ville (ne perdons pas de vue cet aspect important de notre mission), a un coût qui, malheureusement, devient très difficilement supportable. Il est vrai que pour la classe privilégiée, nos cotisations, qui sont dans la moyenne de celles des villes limitrophes, peuvent paraître sous-évaluées, mais vous vous apercevez tous que de nombreux meudonnais sont en difficulté financière au point de solliciter de plus en plus le règlement de ces cotisations en 3 ou 4 fois. Pour terminer sur une note plus optimiste, je tiens une nouvelle fois à vous féliciter et à vous remercier du travail que vous faites. Notre association, née il y a 80 ans, est forte aujourd'hui, grâce à vous, de 5125 membres dont 3929 meudonnais et 3239 jeunes de moins de 18 ans. Ce chiffre est en nette progression depuis mon arrivée à la tête de l'association, qui, pour mémoire, ne regroupait à l'époque que quelques 3900 adhérents.

La présence parmi nous du maire de Meudon et l'absence du commissaire aux comptes, m'ont conduit à modifier l'ordre du jour de cette assemblée. Je donne donc la parole sans tarder à Monsieur Larghero qui, nous l'espérons, va évoquer et préciser sa vision de la politique sportive dans notre ville pour les deux années qui viennent, limites de nos deux mandats respectifs.

Denis LARGHERO : Je remercie M. le président MURET. Je me lève pour mieux voir tous ceux que je ne connais pas. Je ne pourrais malheureusement pas rester toute la soirée avec vous car je suis également vice-président des Hauts de Seine et j'ai la présentation des vœux avec M. DEVEDJIAN sur l'île Seguin à Boulogne.

J'ai l'intention de rencontrer les principales sections en termes d'adhérents et de budget ainsi que d'autres clubs pour des discussions de travail.

Je voudrais, tout d'abord, rendre hommage à l'action menée par M. Georges KOCH en tant que Premier Maire adjoint délégué aux sports. Je souhaitais aussi vous présenter Mme Francine LUCCHINI qui est désormais la nouvelle Maire adjointe déléguée aux sports et qui a été le binôme de Georges pendant des années. C'est une sportive reconnue et une licenciée active du tennis. Je l'ai été aussi. Mes enfants sont à l'A.S.M. : à l'athlétisme et au handball, au rugby auparavant. J'ai 5 enfants. Les autres sont dans d'autres associations de la ville.

J'ai tenu à être présent ce soir pour répondre aux interrogations de M. MURET et vous assurer de la continuité du soutien de la municipalité au monde sportif meudonnais, et dire la confiance qu'elle a dans les bénévoles de ces associations sportives.

Nous avons des projets devant nous, des projets qui aboutissent, notamment au stade René Leduc (nous avons avancé sur le problème de l'éclairage) : témoignage de notre engagement envers le sport. Il y aura d'autres projets ensemble. Nous voulons nous adresser à tous et à tous les budgets. Nous souhaitons et avons toujours porté une vision non élitiste du sport. C'est la force de la ville de Meudon. Meudon est membre de GPSO pour la politique sportive. GPSO soutient le sport féminin de haut niveau. La ville n'a pas pour projet de soutenir le sport professionnel.

Ma vision est dans la continuité de celle co-construite avec l'association et même si le contexte dans lequel nous évoluons a beaucoup changé depuis 15/20 ans, le projet de la Pointe de Trivaux en est la preuve (budget de plusieurs dizaines de millions d'euros). La ville fait de très gros investissements dans les équipements sportifs : installation et entretien des installations de la meilleure qualité possible et pour le plus grand nombre. Des travaux ont été faits à la piscine municipale, au tennis pour 600 000€ l'année dernière et à René Leduc (uniquement financé par la ville). Pour la Pointe de Trivaux et le nouveau projet de Meudon-sur-Seine, les budgets ont été mobilisés de manière innovante car les subventions baissent chaque année.

La réforme des rythmes scolaires a coûté 600 000€ à la ville et la subvention de l'Etat n'a été que de 200 000€. La suppression de la taxe d'habitation va coûter 5.5 millions d'euros à la ville.

Nous devons trouver ensemble de nouvelles recettes, des nouveaux partenaires, sans compter sur la « manne » de la subvention.

La patinoire de Meudon est construite et gérée par le privé : les recettes sont partagées avec le club de hockey. Le club de hockey sait qu'on ne peut pas continuer à subventionner, qu'il faut trouver de nouvelles ressources, mais ils vont disposer d'un équipement exceptionnel.

Le rôle de la municipalité est d'aider à chercher des nouvelles ressources, pas d'annoncer des hausses ou des baisses de subvention...

Elle doit mettre en place une action pour pérenniser l'action des clubs.

Les tarifs des cotisations sont peut-être à revoir. J'ai deux enfants à l'athlétisme et je ne paie que 180€ (réduction pour le deuxième inscrit), de plus, je déduis 60€ de Pass +. Ce n'est pas assez. Je suis privilégié et je n'ai pas payé en fonction de mes ressources.

Il faudrait mettre en place un quotient pour calculer les tarifs des cotisations mais, également exploiter les ressources du Pass + sous utilisées, notamment à Meudon-la-Forêt.

Le quotient familial a été mis en place au conservatoire. Avant, l'année coûtait 280€ pour tout le monde est maintenant, le tarif est échelonné entre 190€ et 650€ : le nombre d'adhérents a augmenté. Je donne un autre exemple : la section handball manque de créneaux. En cherchant avec GPSO, nous leur en avons trouvé à Marcel Bec.

Auparavant, l'hôtel Best Western, non loin de Marcel Bec, était bien rempli et leur taxe de séjour reversée à la ville était importante. Désormais, il n'est plus rempli qu'à 56% car Marcel Bec louait ses terrains à des équipes extérieures à la ville, qui séjournaient à l'hôtel.

Le club house du rugby va être très bien et pourra être loué par des entreprises extérieures pour certains événements quand il sera inoccupé. Il est normal d'avoir une réflexion pour optimiser nos ressources. Les terrains pourront également être loués. Nous allons réfléchir à tout cela, avec toi, Claude.

Avez-vous des questions car il va falloir que je parte ? Je rappelle tout de même que la subvention de l'A.S.M. s'élève à 500 000€. C'est un budget significatif.

Claude MURET : Merci, M. Larghero. Je vais laisser la parole aux membres de l'association pour vous poser des questions.

Corinne TRAPP (judo) : Nous avons déjà pensé à appliquer le quotient familial au judo mais les données sont confidentielles. Comment le mettre en place ? De plus, si l'A.S.M. met en place les coefficients, il faudrait l'appliquer à toutes les sections.

Denis LARGHERO : Le service financier peut communiquer les coefficients, la tranche de la famille (4000 familles sur Meudon). Il ne doit pas être mis en place nécessairement de manière unitaire : les sections sont indépendantes et restent libres de leur choix.

Claude MURET : Le sujet est à débattre lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur de l'A.S.M.

Didier BERNARD (rugby) : Les terrains peuvent effectivement servir à des entreprises en bonne intelligence avec les associations sinon nous allons avoir des problèmes pour les compétitions. Nous avons fait un début de saison catastrophique : nous n'avons pas de lieu de vie, pas de club house pour les adhérents. C'est compliqué. Je suis prêt à collaborer mais le quotient familial pose d'autres questions : que faire pour les adhérents de GPSO ou d'autres villes ?

D'autre part, l'ensemble des recettes du club house sert au goûter gratuit de l'école de rugby. Nous aidons aussi à la formation des enseignants qui vont aller initier les enfants au rugby dans les écoles.

Denis LARGHERO : Nous allons mettre en place un fond de dotation pour les écoles : les entreprises pourront contribuer et défiscaliser.

Les éducateurs du rugby sont payés par le club mais, dans les écoles, ils sont pris en charge par la ville. Avec un parrain connu comme Papé, on peut trouver des entreprises partenaires et ainsi développer et pérenniser cette action.

Depuis novembre, les mairies doivent assurer les PACS. Il y a plus de PACS que de mariages de nos jours. Ce sont les agents en place qui s'en chargent. L'Etat se décharge de plus en plus sur les municipalités. Les mairies doivent également s'occuper des passeports et des cartes d'identité des meudonnais hospitalisés. Je ne peux pas recruter du personnel supplémentaire au service de l'état civil. Il faut partager ensemble cette vision. Il faut penser au crowdfunding.

Les subventions viennent aussi de la caisse de fonctionnement.

Nous avons heureusement un service des sports au top.

Je prends pour exemple le club hippique :

- Il a perdu des adhérents avec le changement des rythmes scolaires (de 900 à 700 membres).
- Il a perdu beaucoup financièrement en passant d'une TVA à 5.5% à 20% mais ce n'est pas à la mairie de compenser les pertes du club causées par les réformes de l'Etat.
- Une maison appartenant à l'ONF sur le terrain du club va être rachetée par la mairie puis louée au club.

Le rôle de la mairie va être d'aménager une nouvelle parcelle pour le club, de bâtir de nouveaux logements à côté habités par d'éventuels nouveaux adhérents, de remettre leurs locaux aux normes.

Isabelle BRENELLIERE (natation) : Le privé va chercher le bénéfice en priorité. Vert Marine cherche à accaparer les activités lucratives (aquagym, apprentissage de la natation) et bloque les créneaux les plus demandés. Ils font de la concurrence sur les créneaux d'apprentissage de la natation.

Denis LARGHERO : Avec le projet sportif de Meudon-sur-Seine, il y aura une partie publique : un dojo, une salle de danse, des ateliers, mais la partie fitness et bien-être sera privée. Les professionnels de santé auront la possibilité d'exercer dans ce lieu (masseur, kiné, ostéo...)

Avec le retour à la semaine des 4 jours dans les écoles, nous allons repositionner les créneaux de l'ASM natation.

A Meudon, Vert Marine ne fait payer que 120€ l'abonnement annuel alors que c'est 20€ par mois à Issy ou Boulogne. La municipalité compense le déficit d'exploitation de la piscine qui doit être moindre à Issy ou Boulogne.

Il faut développer les activités attractives autour du bassin ou à l'extérieur.

Eric SCHWANN (Badminton) : Comment œuvrer ensemble concrètement pour trouver de nouveaux financements ?

Denis LARGHERO : Nous allons faire des réunions individuelles. Je donne l'exemple du hockey qui partage les recettes avec l'UCPA qui est l'exploitant de la patinoire. Ce partage a été imposé et l'UCPA doit laisser la place au club de hockey.

Il faut travailler ensemble pour trouver des partenaires durables et analyser les projets de chacun. Je remercie encore tous les bénévoles pour leur patience et leur travail dans toutes les sections. Je suis certain qu'avec Francine, Claude et le service des sports, nous allons pouvoir travailler ensemble. Je vous souhaite une bonne fin de soirée.

Claude MURET : Je te remercie mais je dois préciser deux ou trois choses :

- Vert Marine veut siphonner les clubs pour s'installer complètement et augmenter les tarifs. Seule la ville peut intervenir.
- L'exemple du poney club ne s'applique pas à l'ASM car c'est une association à but lucratif. Ils gagnent de l'argent contrairement à nous.
- le hockey club joue à un haut niveau et il y a peu de meudonnais. Il est plus facile pour eux de trouver des sponsors.

Denis LARGHERO : La ville subventionne les associations qu'elles soient à but lucratif ou non. Tous les cas sont spécifiques. Le problème, c'est l'utilisation des locaux : les associations culturelles participent désormais financièrement quand elles font leur spectacle au centre d'art et de culture. C'est un énorme coût pour la ville qui emploie des vacataires pour l'occasion et il n'y a plus de séances de cinéma pendant un mois. Doit-on réduire la durée de mise à disposition ou doit-on faire contribuer les associations ? C'est 600€ par association pour 400 places : cela ne fait qu'1.50€ par personne. A l'espace Doisneau, les associations culturelles paient la salle et demandent du personnel en plus pour l'accueil et la billetterie. Elles paient également le personnel. Une contribution de 5% des revenus (générés par les adhésions ou les stages) des associations culturelles est demandée par la ville pour participer au financement des locaux. C'est symbolique.

Claude MURET : Avant de laisser la parole à Gérard, je veux parler de deux sujets :

La nouvelle répartition du Pass + cette année (60€ / 20€) engendre une baisse de l'aide accordée aux collégiens. C'est ce que nous constatons dans les statistiques fournies par M. Larghero, et nous n'avons pas manqué d'annoncer que cette nouvelle répartition est la conséquence d'une décision du Conseil général ayant pour finalité de restreindre l'enveloppe budgétaire de l'opération Pass+.

La campagne du CNDS qui devrait être lancée tard cette année. Il y a deux possibilités :

- Comme lors de l'arrêt de la subvention départementale, il y a des tractations ; ils réfléchissent mais il faut se souvenir que nous avons retrouvé l'intégralité de cette subvention par le biais de la subvention municipale. Ils peuvent donc arrêter définitivement le CNDS.
- Ou bien, comme Paris va devenir le centre mondial du sport ces prochaines années grâce à toutes les manifestations sportives obtenues jusqu'au JO 2024, peut-être que la DDSC réfléchit sur le financement des sites sportifs pour accueillir les délégations. Je ne parle pas des sites de compétition mais de ceux d'entraînement dans la périphérie de Paris. J'espère que Meudon va se positionner dans ces projets et que nous pourrions être acteurs des événements et non spectateurs.

Je vais également lire la lettre de M. CATEL, notre commissaire aux comptes. (Rapport en annexe 4)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « ASSOCIATION SPORTIVE MEUDONNAISE », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

**Association Sportive
Meudonnaise**
Comptes annuels
Exercice clos le
30 juin 2017

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.


Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que, pour des raisons de planning et d'organisation, l'Assemblée générale n'a pas pu être convoquée dans un délai de six mois après la date de clôture des comptes comme le mentionnent vos statuts.

Fait à Courbevoie, le 2 janvier 2018,

Le Commissaire aux comptes

CALISSEO



Nicolas CATEL

Claude MURET : Je vais laisser la parole à Gérard CHASTRES.

Gérard CHASTRES : Je vais rappeler le fonctionnement de la comptabilité de l'ASM.

Chaque section fournit ses comptes trimestriels à Franck GUERRIER qui les saisit dans son logiciel de comptabilité. Les experts comptables viennent en novembre/décembre (Ils sont payés par la mairie), font des audits et élaborent les rapports qu'ils envoient à la mairie. J'utilise donc le travail de Franck et celui des experts comptables pour bâtir le rapport financier soumis à l'approbation du commissaire aux comptes. Le commissaire aux comptes (payé par l'ASM) revérifie et fait son rapport.

Nous pouvons noter que la baisse de la subvention est assez forte ces dernières années : Elle est à peu près égale au montant de la subvention il y a 10 ans. La subvention baisse depuis 2012/2013 (cf. annexe 1).

Les charges du personnel ont baissé car il y a moins d'heures de travail mais les dédommagements ont augmenté. Nous avons anticipé financièrement un litige prud'homal.

Les fonds propres sont utiles pour régler les salaires de toutes les sections mensuellement car ils sont payés par les sections à la fin de chaque trimestre (cf. annexe 2).

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2017 SOU MIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JANVIER 2018

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, en application des statuts, en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice, clos le 30 juin 2017, de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels 2016-2017 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice

Après une légère baisse la saison passée, nous avons eu une augmentation (+174) des effectifs avec 5125 licenciés pour 2016-2017.

Deux réunions de travail ont été organisées avec le Directeur financier de la ville (octobre 2016 et mai 2017). Nous avons enregistré une nouvelle baisse de la subvention municipale de 5 %. Nous avons eu une réunion avec les trésoriers des sections le 14 décembre 2016 et un Bureau Directeur le 21 avril 2017 préparatoire au Comité Directeur du 25 avril 2017. Lors de ce Comité Directeur, les sections ont décidé de répercuter cette baisse proportionnellement à toutes des sections. La subvention départementale a été reçue fin décembre 2016, via les services financiers de la mairie. Cette dotation sera désormais intégrée à la subvention municipale et devrait être traitée de manière similaire. Nous avons décidé en Comité Directeur que la répartition de l'ancienne subvention départementale sera uniforme pour toutes les sections, comme par le passé. Pour la saison 2017-2018, cette décision devra être mise à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur en 2018. Le 19 octobre, nous avons rencontré la nouvelle Directrice Générale Adjointe en charge des affaires financières, Madame Virginie Cheyroux ; à cette occasion, nous avons présenté les actions et les difficultés des différentes sections. De même, elle nous a confirmé la nouvelle tendance de baisse liée à la diminution des dotations de l'Etat.

Compte de résultat

Le résultat de l'exercice est excédentaire de **81 615** euros.

Le résultat d'exploitation s'élève **78 667** euros.

Les **produits d'exploitation (2 069 759 euros)** sont en augmentation de **125 830 euros**. Cette augmentation porte essentiellement sur :

- Augmentation des productions de services reçus (+**126 961** euros soit, 1 092 330 euros) qui a été générée par les cotisations qui ont augmenté de **90 871** euros et les cours collectifs qui ont augmenté de **35 150** euros, les autres postes (invitations, locations diverses) sont restés stables,
- Diminution des subventions reçues (-**32 056** euros soit, 650 477 euros),
- Augmentation des produits liés au sponsoring, participation aux manifestations sportives, aux cessions d'équipements sportifs (+**23 441** euros, soit 292 648 euros),
- Augmentation des reprises de provisions et des transferts de charges (+**7 483** euros soit 34 303 euros).

Les **charges d'exploitation** de l'exercice (**1 991 092** euros) augmentent de **30 429** euros, comparativement à l'exercice précédent :

- Les achats et services extérieurs (460 350 euros) augmentent de **33 649 euros** par rapport à l'exercice précédent,
- Les impôts et taxes (59 855 euros) augmentent de **2 656** euros (cela comprend la taxe sur salaire et la formation professionnelle),
- Les charges de personnel (962 210 euros) diminuent de **44 804** euros,
- Les dotations aux amortissements (4 645 euros) diminuent **490** euros,
- Les dotations aux provisions pour risques et charges (40 011 euros) augmentent de **20 011** euros, dues à un litige prud'homal,
- Les autres charges (464 022 euros) augmentent de **19 408** euros. Les autres charges comprennent notamment les frais de fédération, d'arbitrage, les coûts des manifestations sportives et les dédommagements.

Le **résultat financier** s'élève à **3 083 euros** (contre **4 993** euros pour l'exercice précédent).

Le **résultat exceptionnel** s'élève à **-134** euros.

Bilan

La valeur nette des **immobilisations** détenues par l'Association s'élève à **11 716** euros contre **11 680** euros pour l'exercice précédent.

Les **créances** s'élèvent à **60 968** euros contre **83 054** euros à la clôture de l'exercice précédent.

La **trésorerie** dont dispose l'association s'établit à **753 784** euros contre **624 593** euros à la clôture de l'exercice précédent (cf. annexe 3).

Les **fonds propres** s'élèvent à **320 131** euros contre **238 515** euros lors du précédent exercice.

Les **provisions pour risques** concernent les provisions pour risques et charges (40 000 euros) et les provisions pour pensions et obligations similaires (8 674 euros) à hauteur de **48 674** euros contre **28 664** euros pour l'exercice précédent.

Les **dettes courantes** sont de **108 151** euros contre **91 424** euros au 30/06/2016.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent comptable de **81 615** euros que nous proposons d'affecter en report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau s'établira à **320 131** euros contre **238 515** euros au précédent exercice. L'affectation est destinée à régler les charges en attendant le versement des subventions.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et aux Commissaires aux comptes.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU BUREAU

Les mandats de deux ans des membres du bureau, passés depuis à quatre ans pour s'harmoniser avec l'olympiade, ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2017, le prochain vote interviendra en janvier 2021.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale du 17 janvier 2013 a voté une nouvelle mandature de 6 ans, le mandat de six ans du commissaire aux comptes arrivera donc à terme en janvier 2019.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pérenniser les activités, les adhérents et favoriser la pratique sportive, notamment chez les jeunes, les séniors et les féminines.

Claude MURET : Merci Gérard. Passons maintenant au rapport moral et sportif.

Rapport moral et sportif

Comme nous nous doutions que l'AG prendrait plus de temps que d'habitude, nous avons demandé à Franck de ne pas faire de Powerpoint, comme d'habitude, mais de rédiger un simple document, qu'il a transmis aux membres du comité directeur par mail. Nous en avons quelques exemplaires papiers.

Je veux évoquer rapidement quelques résultats de la saison dernière.

Le niveau national

Athlétisme

Tania Jarreau : Championne départementale junior de cross, 17^{ème} aux championnats d'Ile de France, qualifiée au championnat de France de cross. Championne départementale junior du 800 m, qualifiée pour le championnat de France du 800 m.

Eric Dekeyzer : 80^{ème} (4^{ème} master2) du championnat de France de trail (55 km).

Valentin Brun : Champion des Hauts de Seine du 1500 m junior et qualifié pour le championnat de France du 10km sur route...

Cyclisme

Philippe Teze : 2^{ème} au championnat route FSGT anciens, qualifié pour le championnat de France

Roland Jourdain : qualifié pour le championnat de France FSGT (catégorie Super Vétérans)

Bernard Fourmi : qualifié pour le championnat de France FSGT (catégorie Super Vétérans)

Christophe Turlan : sélectionné pour le championnat de France UFOLEP (catégorie 30/39 ans)

Baptiste Amiet : champion départemental UFOLEP de cyclo cross, sélectionné pour le championnat de France UFOLEP contre la montre des 30/39 ans

Judo

Léna Vulliez : Championne départementale, 2^{ème} des ½ finales du championnat de France, qualifiée au critérium national et au championnat de France, 1^{ère} au tournoi national de Trappes.

Loïc Mandon : 2^{ème} des ½ finales du championnat de France, qualifié au championnat de France, 2^{ème} au tournoi national de Trappes.

Tennis

Michèle Orvain : 1/16^{ème} de finale des championnats de France des + 70 ans

Ils ont fait une performance aux championnats de France :

Manon Trapp (Judo)

2^{ème} de la demi finale du championnat de France, qualifiée au critérium national et au championnat de France cadette, 9^{ème} du championnat de France. 8^{ème} du tournoi de France. 1^{ère} des tournois nationaux de Trappes et de l'Oise. 5^{ème} du tournoi international de Harnes.

Béatrice De Wandel (Tennis)

½ finaliste du championnat de France des + 45 ans

Il a le niveau mondial :

Adam Eteki

Cette saison, il évolue dans un team Anglais de Karting en catégorie sénior alors qu'il n'est que cadet, mais son club est toujours l'AS Meudon. Ces derniers résultats :

12^{ème} du championnat du Monde OK-sénior et 1^{er} Français.

7^{ème} de la finale B en IAME international (Le Mans)

10^{ème} en European Championship (Genk)

4^{ème} de la coupe de France (Le Mans)

Participation à la WSK Super Master Séries.

Cette année il court, en outre, en Formule 4, première marche dans la course automobile.



ASSEMBLEE GENERALE ASM

Club Omnisports Municipal

16 JANVIER 2018

21 sections

5125 adhérents

Moins de 18 ans : 3239 (63.20%)

Entre 18 et 60 ans : 1490 (29.07%)

Plus de 60 ans : 396 (7.73%)

Femmes : 1416 (27.63%)

Hommes : 3709 (72.37%)

Meudonnais : 3929 (76.66%)

Intercommunalité : 420 (8.20%)

Hors Meudon et intercommunalité : 776 (15.14%)

BILAN SPORTIF 2016-2017

AIKIDO/TAISO

Présidente : Christèle CHOUQUET

61 adhérents dont 26 jeunes de moins de 18 ans

Cinquième saison d'affiliation à l'EPA/ISTA, Ecole Européenne d'Aïkido, la section a participé à un stage EPA organisé en Ile-de-France ainsi qu'un stage de Tessen à Sèvres. Des cours enfants, adolescents et adultes sont proposés, de même que des ateliers qui se déroulent un samedi après-midi par mois. Pour cette 6^e année, l'objectif de découverte de pratiques situées dans l'espace des Arts Martiaux a été une nouvelle fois atteint. La pratique du Shiatsu, Tessen et du Qi Gong furent particulièrement mises à l'honneur. Des passages de grade ont eu lieu au mois de juin pour les enfants, adolescents et adultes.

ATHLETISME

Président : Christian LE COUSTOMER

297 adhérents dont 170 jeunes de moins de 18 ans

La saison 2016-2017 a une nouvelle fois été riche en événements malgré la perte d'un certain nombre d'athlètes performants à cause de leurs études. L'entraînement des adultes fonctionne bien et la marche nordique pour sa 3^e année d'existence a pris beaucoup d'importance dans la section. Concernant les résultats, beaucoup de satisfaction, principalement en cross, chez nos jeunes catégories, avec un titre départemental pour nos juniors filles, pour Thomas AUTRET en minime et pour Tania JARREAU en junior. Quarante-cinq athlètes se sont ainsi qualifiés pour le championnat régional de cross. En ce qui concerne les Interclubs, le club reste toujours performant au niveau départemental avec un nouveau titre de champion mais, malheureusement, le départ de nombreux jeunes pose quelques difficultés pour accéder au niveau régional. En individuel, les résultats sont également intéressants avec de nombreux podiums en cross, en salle, sur piste, sur route avec plusieurs titres de champion et championne départementale. A titre d'exemple, voici le palmarès de Tania : 8^e de la finale des championnats régionaux, 17^e (et 1^{ère} HdS) au championnat d'Ile-de-France de cross, qualifiée pour les championnats de France de cross (86^e), championne départementale sur piste (800 m), qualifiée pour les championnats de France sur piste. Au niveau du classement des clubs, avec 1018 points, le club se situe à la 13^e place sur 41 au niveau du département et à la 492^e sur 1916 au niveau national. Au challenge national de cross, le club est 2^e club des Hauts-de-Seine derrière le Racing Issy Avia et 15^e en Ile-de-France.

BADMINTON

Président : Eric SCHWANN

189 adhérents dont 69 jeunes de moins de 18 ans

Tout au long de la saison, des tournois internes et des « journées famille » ont été organisés, remportant un succès grandissant. La section a également mis en place une journée « portes ouvertes » offrant la possibilité à tous, joueurs occasionnels, réguliers ou novices, de venir échanger quelques volants en toute convivialité ou s'initier à ce nouveau sport. Sur le plan de la compétition, deux équipes ont été engagées en interclubs mixtes (2^e sur 6 en Départementale 3, 2^e sur 6 en Départementale 5), une en interclubs masculins (2^e place sur 5) et également une autre en interclubs féminins. Lors de la Coupe Géante des Hauts-de-Seine (compétition destinée aux joueurs Non-Compétiteurs et Promotion), le club laisse échapper le trophée en terminant à la 2^e place avec 252 points. A cette occasion, durant la première phase, G. MONTAIGNE et N. OLIVEAU remportent le double homme, D. CARON et C. BURNICHON sont finalistes du double dame et A. ARCELIN, finaliste en simple homme. En seconde phase, Alexis REVOL remporte le titre en simple homme NC ainsi que les deux duos Anthony ARCELIN/P. BROCKMANN (en double homme P10) et Ambroise DELEVALLEE/Simon NIAUDET (en double homme NC). Bravo à tous les participants pour leur combativité et leur bonne humeur. Le bilan de la section Jeunes est plutôt bon : des poussins en devenir, une championne en plein progrès (Alice MARILLIER), un titre de championne départementale (Valentine HAHN en simple dame junior, une première au club !) et une école de badminton jeunes labellisée Ffbad 2 étoiles.

BASKET-BALL

Présidente : Amélie BARROU

250 adhérents dont 189 jeunes de moins de 18 ans

C'est à nouveau une saison positive qui s'achève. Le club a engagé 17 équipes en championnat auxquelles s'ajoute le créneau Baby du samedi matin. Sur ces 17 équipes, 9 ont été engagées dans le cadre de la CTC formée avec le Stade de Vanves à l'intersaison. Deux équipes titrées, une équipe classée 2^e et une équipe qui a pu accéder au niveau régional : la CTC est une réussite sportive. Des progrès chez nos jeunes, filles et garçons, ont été constatés et de bons

résultats sportifs avec plusieurs titres ont été acquis. Chez les jeunes, trois équipes ont terminé en tête de leur championnat : U9 en championnat Initiation, U11 en 2^e Division Départementale et U17F en 2^e Division Départementale. Chez les séniors, l'objectif annoncé était le maintien, suite aux deux montées de la saison 2015-2016. Chez les filles, le maintien a été acquis rapidement, alors que les garçons sont allés plus loin, en remportant le championnat de Régionale 2 et en s'offrant une 3^e montée en 3 saisons. Par ailleurs, les stages proposés connaissent un grand succès et une demande toujours plus forte. Les événements proposés par le club ont également rassemblé beaucoup de licenciés : tournoi de Noël, galette des rois, All Star Game... A chaque occasion, bonne ambiance et convivialité ont été de mise.

BOULE LYONNAISE

Président : Stéphane GIRAULT

20 adhérents dont 1 jeune de moins de 18 ans

Une belle dynamique en terme de sorties et de récompenses avec le titre départemental 4^e Division en doublette (Stéphane GIRAULT et Jean BRETON). Chez les féminines, le duo Chantal AMARO et Jacqueline SEQUIN termine 5^e des Trophées Féminins à Montmorency et 3^e des Trophées Féminins à Porcheville. L'équipe ESB (entente entre Meudon et Vanves) remporte les AS des Hauts-de-Seine (qui consistent en une succession d'épreuves : quadrettes, doublettes, tête à tête, placements et tirs de boules) en prenant sa revanche sur Sceaux, meilleure équipe des Hauts-de-Seine. Notre équipe devient championne des Hauts-de-Seine quadrette, gagne le Trophée Triple Mixte Ile-de-France et se qualifie pour les championnats de France quadrettes et triples mixtes.

CYCLISME

Président : Baptiste AMIET

104 adhérents

Cette saison encore, la section a proposé un certain nombre d'activités : séjours et week-ends cyclotouristes, rallyes cyclotouristes, semaine fédérale de cyclotourisme, brevets des provinces françaises, randosportives et cycloportives, compétitions FSGT et UFOLEP... Moins de succès en 2017 que les années précédentes, certes, mais de bons résultats sont à noter au sein du collectif meudonnais. On dénombre 7 victoires et 9 podiums sur les différentes courses auxquelles ont participé nos coureurs. Pascal VANHOUTTE et Baptiste AMIET ont décroché le titre de champion départemental de cyclocross dans leurs catégories respectives. Philippe TEZE monte sur le podium des championnats régionaux et départementaux UFOLEP et FSGT. Jonathan LACOCHE termine 2^e du championnat départemental route UFOLEP catégorie 30/39. Christophe TURLAN, Roland JOURDAIN, Bernard FOURMI et Philippe TEZE ont fièrement représenté le club lors des championnats nationaux sur route UFOLEP et FSGT. Le président a, pour sa part, participé pour la 2^e année consécutive au championnat de France UFOLEP Contre la Montre. Concernant nos organisations 2017, le Prix de la Ville de Meudon est une nouvelle fois la course qui a accueilli le plus grand nombre de participants sur le calendrier route FSGT en IDF (245 partants) et le Toboggan a battu un nouveau record en flirtant avec la barre des 1000 participants (994 après recomptage !).

ESCALADE

Président : Pascal RIVIERE

136 adhérents dont 88 jeunes de moins de 18 ans

Le nombre d'adhérents est resté stable au global par rapport à la saison 2015-2016. Le partenariat avec certains comités d'entreprise du secteur se poursuit, non sans difficulté au regard du contexte économique. La journée « portes ouvertes », organisée pour la seconde année et en même temps que la brocante, est un succès. Elle permet d'attirer et de recruter

des enfants et adolescents. Trois sorties enfants ont été programmées, de même qu'un week-end adulte au viaduc de Bures-sur-Yvette aux beaux jours en lieu et place de la salle.

ESCRIME

Président : Thierry GLO

43 adhérents dont 35 jeunes de moins de 18 ans

Les effectifs augmentent légèrement d'une saison à l'autre. Des tournois ont été organisés durant la saison et, notamment un grand tournoi en fin d'année, au cours duquel les parents des élèves pouvaient assister afin de se rendre compte de leur motivation et leur progrès. A cette occasion, des blasons et récompenses ont été remis à tous. Chez les jeunes, on constate un groupe très homogène et assidu. Chez les adultes, des assauts à thèmes ainsi que des relais à l'italienne ont été mis en place tout au long de la saison.

FOOTBALL

Président : Jean MELKONIAN

759 adhérents dont 604 jeunes de moins de 18 ans

Des U10 aux vétérans, toutes ces catégories participent aux différents championnats départementaux voire régionaux pour les U19 en DHR, les U17 en DH, les U16 en Régionale et les U15 en DSR. L'école de foot fonctionne très fort, avec une finale départementale en U10, une finale départementale et régionale en U13. Concernant la préformation et la formation, les U15 finissent à une place très honorable pour une première année en DSR, les deux autres équipes U15 et U14 sont championnes départementales et accèdent en division supérieure. Pour le pôle formation, les U16 finissent champions, les U17 se classent 3^e et sont vainqueurs de la Coupe des Hauts-de-Seine (pour la 3^e année consécutive), l'équipe 2 des U17 termine 2^e en Excellence. En ce qui concerne le pôle compétition, les deux équipes U19 accèdent en division supérieure, la DSR (2^e niveau régional) pour l'équipe fanion et la 1^{ère} Division Départementale pour l'équipe 2. Il est à noter que des joueurs de grande qualité composent le groupe U18-19, ceux-ci sont présents au club depuis plus de 6 années et ont porté très haut le niveau de pratique, en U15 DHR puis en U17 DHR jusqu'en DH. Aujourd'hui, ces mêmes joueurs se retrouvent en U18-19 et réalisent, en toute logique, la même performance en propulsant les 2 équipes à un bon niveau, une en DSR et une autre en 1^{ère} Division Départementale. Voilà la démonstration de la formation à la meudonnaise ! Quant aux seniors, les résultats le démontrent, l'hémorragie a été stoppée, nos deux équipes se maintiennent (en 2^e et 4^e Division Départementale). A coup sûr, des jours meilleurs sont à venir pour celles-ci.

GYMNASTIQUE

Présidente : Marie-Paule ROPARZ

101 adhérents dont 24 jeunes de moins de 18 ans

L'effectif reste stable : 80 adultes et 21 enfants (79 adultes et 21 enfants la saison précédente). Les cours du matin se sont déroulés dans la salle Monnet et ceux du soir au gymnase Millandy (et dans la salle Saint-Exupéry le lundi soir). Les enfants sont restés au gymnase Vignaud. Les cours du soir ont été repris par Bastien ROMERO, qui est apprécié de ses gymnastes. La recherche de nouveaux adhérents par le biais de parrainage ou de partenariat est envisagée.

HANDBALL

Président : Michel CONTER

276 adhérents dont 194 jeunes de moins de 18 ans

La saison 2016-2017 a délivré un certain nombre de satisfactions montrant l'avancée du club par rapport aux objectifs fixés pour ces olympiades : la montée de l'équipe 2 seniors masculins en Excellence Départementale, le maintien de l'équipe fanion en Pré-Régionale (malgré une saison

mouvementée), la renaissance de la filière féminine complète (3 équipes engagées), le label « argent » pour l'école de handball, le label « bronze » pour l'école d'arbitrage, le tournoi des écoles (300 enfants de CM1), le succès du 1^{er} tournoi sur herbe... Néanmoins, il est à noter que le club a eu à faire face à une liste de difficultés qui nous a obligés à rester mobilisés tout au long de l'année : problème administratif interne dans la gestion des licences, départs inopinés de 4 entraîneurs en cours de saison, gestion difficile du créneau gymnase/horaire des Loisirs... Pour la saison prochaine, le club accueillera une section Handicap en liaison avec l'APEI de Meudon.

JUDO

Présidente : Corinne TRAPP

407 adhérents dont 388 jeunes de moins de 18 ans

Les faits marquants de la saison ont été : l'assemblée générale, la galette des rois, l'intervention d'un photographe, le tournoi pré-poussins/poussins/benjamins avec une démonstration Baby Judo et le barbecue de fin de saison. Ces événements seront à reconduire pour la saison prochaine ainsi que la possibilité d'une animation consistant à mélanger les catégories d'âge. Les principaux résultats aux championnats officiels sont :

- Manon TRAPP : 2^e des ½ finales du Championnat de France, qualifiée au Critérium Nationale et au Championnat de France cadette (9^e place), 8^e du tournoi de France, 1^{ère} du tournoi de Trappes et de l'Oise, 5^e du tournoi international de Harnes
- Léna VULLIEZ : 2^e des ½ finales du Championnat de France, qualifiée au Critérium Nationale et au Championnat de France cadette, championne de Ligue, 1^{ère} du tournoi de Trappes
- Loïc MANDON : 2^e des ½ finales du Championnat de France, qualifié au Championnat de France junior, 2^e du tournoi de Trappes
- Mathilde LESECQ : championne de Ligue, qualifiée pour la Coupe de France N2 cadette, 3^e des ½ finales du Championnat de France, 2^e du tournoi de Trappes
- Boris VILTER : champion de Ligue
- Rayan KHELOUFI : vice-champion de Ligue.

Enfin, Imran ZERIAHEN et Dylan DA SILVA sont les deux nouvelles ceintures noires du club.

KARATE

Président : David CHARBIT

85 adhérents dont 65 jeunes de moins de 18 ans

En termes d'effectifs, on constate une légère baisse (-9 adhérents) par rapport à la saison précédente, due en grande majorité au fait que les étudiants n'ont plus le temps de venir s'entraîner. Plusieurs événements ont fédéré tout au long de la saison : pot de bienvenue, rencontre parents/enfants à Bel Air, goûter et repas de Noël, galette des rois, concours de dessins, rencontre Karaté/Aïkido, entraînement parents/enfants à Millandy, cours communs Bel Air/Millandy, barbecue de fin de saison. D'autres manifestations et performances sportives ont également eu lieu cette saison : rencontre inter-club « sur la route d'Okinawa », deux sessions de stages, cinq stages de préparation à la ceinture noire, l'obtention de la 4^e Dan pour Yves-André et de la 2^e Dan pour Salah. Les mêmes événements seront reconduits tout au long de la saison prochaine.

KARTING

Président : Bernard GALIBERT

24 adhérents dont 2 jeunes de moins de 18 ans

Depuis plus de 35 ans, la section défend haut et fort les couleurs de la ville avec un palmarès exceptionnel et des titres de : champion du Monde, champion d'Europe, champion d'Asie-Pacifique, champions de France, coupes de France, champion de Belgique, champions de Ligue... Le karting est une base obligatoire de la formation d'un pilote, passage obligé pour accéder au

pilotage automobile, nos exemples sont nombreux (COLLARD, COPPENS, HURGON, GAUVIN, FABRE...). A présent, c'est au tour d'Adam ETEKI de s'illustrer. Après sa victoire en Coupe de France en 2015 et, en remportant le X30 Challenge Europa Junior en 2016, il confirme, en 2017, tout son potentiel en se classant 10^e du Championnat du Monde OK-Junior, 10^e en European Championship, 4^e de la Coupe de France et en participant à la WSK Super Master Series. En fin de saison, il a même fait ses débuts en F4 à l'occasion des Championnats de France en vue de préparer la saison 2018. De bon augure pour celui qui a comme rêve de devenir pilote professionnel, Adam est sur la bonne voie.

NATATION

Présidente : Isabelle BRENELLIERE

404 adhérents dont 298 jeunes de moins de 18 ans

Dans un esprit loisir pour tous et sportif, la section vous accueille à partir de 6 ans. La natation est un sport individuel. Cependant dans sa pratique en club et en compétition, l'esprit collectif est fondamental. La section tient particulièrement à cet esprit collectif et cherche par divers moyens à le renforcer. C'est ainsi que divers événements sont organisés tout au long de la saison : fête du club, stages sportifs, interclubs... Pour les plus motivés ou si la motivation vient en nageant, les entraîneurs accompagneront ceux-ci vers un parcours plus sportif voire même de compétition. Les résultats du club en compétition ont été excellents au cours de ces dernières saisons ! Plus récemment, à l'occasion du championnat départemental Open des Hauts-de-Seine, quatre nageurs du club se sont succédé sur le podium : Hermine BOISSEAU 3^e au 50 m papillon dames, Laure GRIMONPONT 3^e au 50 m dos dames, Antoine JASINSKI 2^e au 100 m brasse messieurs et Anna ROMANENKO 2^e au 50 m brasse dames. Les Masters ne sont pas en reste avec notamment de bons résultats au championnat régional des Maitres : Alain BONARDI 3^e au 200 m papillon, Isabelle BRENELLIERE 2^e au 200 m 4 nages et 3^e au 50 m brasse/200 m papillon, Bruno GAUTREAU 2^e au 50 m/100 m brasse et 3^e au 200 m brasse et Emeline GUYOT 2^e au 50 m dos et 3^e au 50 m papillon. Lofti LAMRANI est champion départemental des Maitres au 50 m brasse. En fait, on peut dire que les résultats sportifs ont été satisfaisants dans l'ensemble, le club essayant de monter un groupe de jeunes compétiteurs plus nombreux. De plus en plus de nageurs participent à tous les niveaux de compétition, du niveau honneur départemental jusqu'aux championnats N2 (pour Clara BACHORZ, Marianne GUILLEMOT et Jailys SOLIGNAC).

PÉTANQUE

Président : Jean-Pierre NAILLAT

77 adhérents dont 1 jeune de moins de 18 ans

En 2017, les adhérents sont en légère baisse. L'objectif est d'attirer à terme plus de jeunes, plus de féminines et d'élever le niveau senior avec 2 ou 3 nouveaux licenciés du niveau des meilleurs joueurs. Sur le plan sportif, la satisfaction est d'avoir vu l'équipe de l'AS Meudon monter en 3^e Division des Hauts-de-Seine. Le club se classe 19^e sur 30 en seniors avec 74 points et, en anciens, il a obtenu 82 points. En concours, avec un total de 16 points, Franck MEZAACHE se classe 1^{er} en seniors, la première féminine se classe 4^e (Corinne LAURENT avec 7 points) et Horacio GONCALVES est 1^{er} avec 11 points en anciens. Lors de la 1^{ère} édition du Grand Prix Promotion de la ville de Meudon, une équipe triplète du club a atteint la finale. Chez les féminines, une équipe composée de Corinne, Nadia et Annie est allée en ¼ de finale des Hauts-de-Seine triplète.

RUGBY

Président : Didier BERNARD

209 adhérents dont 135 jeunes de moins de 18 ans

Pour la dernière saison au stade Millandy, avant le prochain déménagement au stade René Leduc, les seniors ont terminé sur une bonne note en assurant, lors du dernier match à domicile contre le leader Rugby Créteil-Choisy, leur montée en Promotion d'Honneur et leur qualification aux championnats de France 1^{ère} Série (éliminés en 16^e de finale). Pour certains joueurs au club depuis 2004, cette rencontre avait évidemment pris une dimension supplémentaire, avec une forte intensité émotionnelle : c'était la dernière fois que l'équipe se produisait sur la pelouse du stade Millandy. En ce qui concerne les cadets et les juniors, ils se sont également qualifiés en Championnat de France, se faisant éliminer en 8^e de finale. Chez les plus jeunes :

- en U8, les résultats ont été très bons : 1^{er} ex-æquo des Finales Départementales, vainqueur du tournoi du Racing Paris XV et du tournoi Boidard du SO Givors, 2^e du tournoi de Garches, une seule défaite dans toute la saison (6 titres à défendre la saison prochaine !)
- les U10 ne sont pas en reste : vainqueur du tournoi Boidard du SO Givors, du tournoi de Garches et du tournoi des Hauts-de-Seine.

TAI CHI CHUAN/QI GONG

Président : Marc TILLIER

91 adhérents

Une baisse des adhérents est à noter, pour la saison 2016-2017, malgré l'effort de formation souhaité par la section qui s'est concrétisé par une équipe pédagogique de plus en plus diplômée. L'objectif de la section est d'offrir à tous, à un tarif raisonnable, une activité de santé et de bien-être associée à une bonne convivialité qui, d'ailleurs, se constate à chaque jour de pratique et aux participations actives et nombreuses des adhérents aux diverses animations proposées tout au long de l'année. En effet, l'année a été une nouvelle fois riche en activités et animations : organisation et participation à des stages thématiques, repas conviviaux, pratiques libres, prêts de livres et de CD/DVD...

TENNIS

Président : Gilles MARTIN

1318 adhérents dont 812 jeunes de moins de 18 ans

Après la chute de la bulle en 2015, la saison précédente a été grandement perturbée. Ce n'est que courant juin 2016 que la section a retrouvé l'intégralité des terrains (à la place de 6 terres battues à Leduc, 4 terres battues et 1 quick neuf). De plus, il a été décidé du maintien de la nouvelle bulle toute l'année, permettant ainsi d'augmenter de plus de 2000 heures la pratique du tennis à René Leduc. Sur le plan sportif, l'équipe 1 senior dames se maintient en DQN4, l'équipe 2 se maintient en Régionale 1 et l'équipe 3 descend en Régionale 3. L'équipe 1 senior hommes se maintient en Nationale 3 (3^e dans sa poule), l'équipe 2 descend de DQN4 en Régionale 1 et l'équipe 3 descend en Régionale 3. Les résultats des 8 équipes jeunes, engagées dans différents championnats des Hauts-de-Seine, sont bons avec en point d'orgue l'équipe mixte 9/10 ans et l'équipe 13/14 ans qui remportent le championnat des Hauts-de-Seine. Pour les équipes seniors plus : les 55 ans hommes terminent premiers de leur poule en Division 1 mais s'inclinent en 1/2 finale qualificative pour les championnats de France, et les 65 ans hommes finissent leaders de leur poule mais perdent en 8^e de finale du Championnat de France. Au niveau individuel, excellentes performances d'Alix VAN WAMBEKE qui monte à 3/6 (10 victoires pour 2 défaites en interclubs), Elise BIGOT continue sa progression (montée à 5/6), bons résultats pour Haris HADZIC (54 victoires et 22 défaites), Romain DUCASSE et Paul CAZALI. Philippe GORNY est champion de Ligue en 65 ans hommes et perd en 16^e de finale aux championnats de France, Béatrice DE WANDEL est finaliste départementale et quart-de-finaliste aux championnats de France 45 ans. Enfin, plusieurs animations ont jalonné cette saison : 7

intens tennis, 4 vidéo tennis, 5 personal coaching, 4 100% matchs, 2 cardio tenis, 3 doubles (pizzas, défis, surprises). Ce fut un grand succès avec 151 participants au total.

TENNIS DE TABLE

Président : Jaouad BEN LARBI

136 adhérents dont 71 jeunes de moins de 18 ans

Le club ayant pour objectif de faire découvrir le tennis de table au plus grand nombre et de fidéliser les personnes initiées dans une pratique sportive régulière, il cherche à proposer des pratiques variées (du loisir, familiale à la compétition de niveau national) pouvant satisfaire les publics les plus différents possibles. Pour cela, plusieurs opérations sont organisées : initiation dans les écoles primaires, partenariat avec l'Association Familiale de Meudon-la-Forêt (seniors), tournoi de cartaping, galette des rois, tournoi des écoles, fête du club... D'un point de vue sportif, les résultats ont été une nouvelle fois au rendez-vous. Le club a engagé 7 équipes en championnat : deux féminines en Nationale 3 et Régionale 1, et cinq masculines en Régionale 1, Pré-Régionale, Départementale 1 et Départementale 2. Au championnat par équipes jeunes, Mathys PARFAIT, Nolan PARFAIT, Maxime COURTEAUX, Adel BHIRI, Célia BAJON, Antonin et Maxence PRUVOST terminent premiers en -11 ans. En -15 ans, Victor SIROT, Hugo LOUPP, Ugo SIMON, Théo CHARLEY et Ylan LELIEVRE sont également champions des Hauts-de-Seine. Au Challenge Bernard JEU, le club se classe 6^e grâce à la victoire de Sarah FARESCOURT (-18 ans), d'Antonin (-9 ans), à la 2^e place de Mathys (-11 ans) et à la 3^e place de Hasina LOUPP (-11 ans). Aux interdépartementaux, Maxime et Antonin sont vice-champions d'Île-de-France avec la sélection alto séquanaise. Au Challenge du Jeune pongiste, le club termine 3^e avec les belles performances d'Hasina (1^{ère} née en 2007), de Célia (2^e née en 2007), d'Adel BHIRI (3^e né en 2008), de Nolan (3^e né en 2007) et d'Evan BOGHOSSIAN (5^e né en 2008). Enfin, au niveau individuel, cinq pongistes (Sarah, Maxime, Marion MERIC, Alexis GADELLE et Franck RICHARD) évoluent au niveau National, en N2 en l'occurrence.

VOLLEY-BALL

Présidente : Emilie LAURENCE

138 adhérents dont 67 jeunes de moins de 18 ans

La saison a été satisfaisante :

- les seniors 1 féminines terminent 5^e de leur poule en Pré-Nationale et 9^e au général (sur 24), conservant le trophée de la Coupe du 92 en prime
- les seniors 2 féminines se classent 10^e de leur poule en Régionale, descendant en Départementale
- les seniors 1 masculins sont 7^e de leur poule en Régionale et finalistes de la Coupe du 92
- les seniors 2 masculins se maintiennent en Départementale
- les M20 féminines terminent 5^e sur 10 en Régionale Elite, sont éliminées au 5^e tour de la Coupe de France et en poule de phases finales en Coupe d'Île-de-France
- les M17 féminines ont été éliminées au 2^e tour de la Coupe de France
- les M15 féminines 6x6 se classent 9^e sur 12 en Régionale, sont éliminées au 1^{er} tour de la Coupe de France et au 4^e tour de la Coupe d'Île-de-France
- les M15 féminines 4x4 et les M13 féminines se maintiennent en Départementale.

Au niveau individuel, plusieurs joueurs ont été convoqués dans des sélections départementales ou régionales : Athénaïs LENOBLE DURIEUX et Inès ZEGGANI en M17 régional, Hélène KELECHIAN en M15 régional et Cali LEGRAND en M11 départemental. Encore une saison riche en émotions et passionnante !

BONNE ANNEE 2018 A TOUTES ET A TOUS

**Bravo à l'ensemble des pratiquants
qui ont mis l'ASM à l'honneur.**

**Félicitations aux entraîneurs et dirigeants
pour l'accompagnement de tous ces champions.**

**Remerciements à tous les bénévoles
pour leur contribution à cette réussite.**

ALLEZ MEUDON !!!



Claude MURET : Cette année je veux remettre un trophée à une personnalité de l'ASM qui depuis près de 80 ans est membre de notre association Je veux parler de Jacques Galibert.

Jacques Galibert

Il est arrivé à Meudon en 1932. Le stade de Trivaux devient aussitôt son terrain de jeux et, en 1937, il assiste à la naissance de l'ASM.

A 14 ans, il prend sa première licence à la section Football qui, à l'époque, était en entente avec Billancourt et il restera au foot jusqu'en 1982.

Ayant une vision très omnisports, il compte plusieurs licences au sein des fédérations Françaises d'athlétisme, de gymnastique, de tennis, de boule lyonnaise, de cyclo sportif. Cependant, Jacques ne se contente pas de participer : il est aussi un des fondateurs de la section tennis de table et, surtout, un dirigeant de la section Karting.

En 1971, il devient vice président de l'ASM club Omnisports. Il assure la présidence au départ de Victor Barbieri.

A ce jour, il est toujours Vice Président de l'association chargé de la communication en relation avec Franck Guerrier :

En 1947, il fait partie des créateurs du premier journal de l'ASM « Allez Meudon »

En 1982, il écrit avec Henri Albert « Histoire du sport à Meudon »

Il écrit les Brochures Anniversaires de 1957, 1987 et 1997.

De 1974 à 1987, il est le correspondant auprès de la mairie pour le mensuel de Meudon.

En 1987, à la demande de Roger Laurent, il relance le bulletin de l'ASM INFO.

Jacques est le rapporteur des résultats sportifs obtenus par nos représentants lors des AG.

Depuis 1971, il prend une part active dans toutes les fêtes organisées par l'association.

Jacques mérite notre reconnaissance pour ces 75 ans passés à défendre et mettre en valeur, bénévolement, les couleurs Meudonnaises.

Merci.

(On lui remet le trophée et Francine LUCCHINI prend des photos.)

Questions sur l'ensemble du rapport moral et sportif

Pas de question

Vote

Résultat : Les rapports moral et sportif sont adoptés à l'unanimité des présents.

Questions sur le bilan financier

Pas de question

Vote

Résultat : Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents.

La séance est levée

Claude MURET



**Association Sportive
Meudonnaise**

8 avenue de Trivaux
92190 MEUDON
78540018500019 Naf 9312Z



Pierre GAULTIER

